



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction Départementale de
la Protection des Populations

Antenne :
Services vétérinaires
Service environnement
et enjeux éthiques

Erdre Active la Bérangerais
2, rue de Thessalie
BP 4209
44242 La Chapelle-sur Erdre

Dossier suivi par : Roland FOURNY

Mél : ddpp-se@loire-atlantique.gouv.fr

A Réf. : 1002428

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement

D Réf. : 20100333F

La Chapelle sur Erdre, le 31 août 2010

*Avis favorable du
CODERST lors de la
séance du 14
octobre 2010*

CODERST

Séance du mois d' Octobre 2010

Dossier : SCEA SUTEAU, la Petite Foresterie à MESANGER
ELEVAGE DE VOLAILLES SOUMIS A AUTORISATION.

Rapport : Roland FOURNY, inspecteur des installations classées

Suite à la réalisation du Bilan de Fonctionnement, conformément à l'arrêté ministériel du 29 juin 2004, la SCEA SUTEAU sollicite l'autorisation d'exploiter un élevage avicole situé au lieu-dit « La Petite Foresterie », sur la commune de MESANGER.

L' élevage actuel a été autorisé par arrêté préfectoral du 23 novembre 2000 pour 79800 animaux équivalents volailles au nom de l' EARL DES GREES.

Aujourd'hui suite à un changement des souches mises en place, la densité des animaux par mètre carré de bâtiments a augmenté et c'est pourquoi la SCEA SUTEAU demande l'autorisation d'exploiter 86980 animaux équivalents volailles, soit une augmentation de 9%.

I - CLASSEMENT DE L'EXPLOITATION

Cet élevage avicole est classé dans les installations soumises à autorisation sous le n° 2111-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Il comprendra les effectifs suivants :

Bâtiment	Catégorie	Effectifs	Animaux Equivalents
C1 (lisier)	Canards à rôtir	14090	28180
V1(litière)	Dindes ou (Poulets)	9800 (26400)	29400 (26400)
V2(litière)	Dindes ou (Poulets)	9800 (26400)	29400 (26400)
TOTAL			86980

L'exploitation relève de la directive 2008/1/CE du parlement européen et du conseil du 15 janvier 2008 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (IPPC). Cette réglementation a pour conséquence l'obligation de mettre en place les Meilleurs Techniques Disponibles (MTD).

II - PRESENTATION DE L'ELEVAGE

La SCEA SUTEAU exploite 3 bâtiments avicoles :

–le bâtiment C1 : canardier sur lisier de 1000 m² avec une capacité de 14090 canards de chair, le lisier produit est stocké dans une fosse en béton de 780 mètres cubes, soit une autonomie de 10 mois de stockage ;

– deux bâtiments V1 et V2 sur litière de 1200 m² chacun avec une capacité de 9800 dindes ou 26400 poulets par bâtiment.

Il n'y a pas de modification au niveau des bâtiments par rapport à l'AP d'autorisation du 23 novembre 2000 de l'EARL DES GREES (Monsieur Benoit SUTEAU), seule la densité a changé.

La SCEA SUTEAU bénéficie d'un récépissé de changement d'exploitant en date du 25 octobre 2004.

La SCEA SUTEAU est composée de 4 associés exploitants : Messieurs Benoît et Thomas SUTEAU, Mme Sandrine SUTEAU, Mme PINSON Marie-Christine et de 3 associés non exploitants : SUTEAU Jean-Paul, BRIAND Marie-Annick et BRIAND Yvon.

L'alimentation en eau se fait à partir d'un forage dont la qualité chimique et bactériologique est contrôlée une fois par an.

Les cadavres sont stockés dans un congélateur dans l'attente du passage de l'équarrisseur.

Les déchets sont stockés et recyclés dans le respect de la réglementation en vigueur.

Lutte contre l'incendie :

Il n'existe pas de poteau d'incendie à proximité de l'élevage, une réserve d'incendie de 3500 mètres cubes se situe à 35 mètres des bâtiments en complément des trois extincteurs présents sur l'élevage.

III- Le plan d'épandage :

La mise à jour du plan d'épandage a été réalisée dans le cadre du bilan décennal, la Surface Directive Nitrate (SDN) du plan d'épandage est de 281,3 hectares exploités par la SCEA SUTEAU sur les communes de MESANGER et MOUZEIL.

Malgré l'augmentation du nombre d'animaux en présence simultanée, la quantité d'éléments fertilisants produits n'a pratiquement pas changé par rapport à l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2000 (14674 kg d'azote contre 13950 kg et 15361 kg de phosphore contre 15493 kg)

La fertilisation organique en azote et en phosphore est inférieure ou égale aux besoins des cultures pratiquées .

La charge en azote organique est de 52,2 kg par hectare et par an, la charge en phosphore est de 54,6 kg par hectare et par an.

De plus, aucun sol ne restera nu pendant l'hiver et des bandes enherbées sont présentes au bord des cours d'eau en application du 4eme programme d'actions de la directive Nitrates.

IV - PROPOSITIONS DE L'INSPECTEUR DES INSTALLATIONS CLASSEES

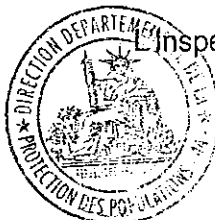
En application de l'Arrêté Ministériel du 29 juin 2004 (JO du 15/08/2004) relatif au bilan de fonctionnement décennal. Dans le bilan des accidents et incidents qui a été transmis, aucun incident notable n'a été relevé.

Une inspection a été réalisée le 12 mai 2010, il a été constaté que l'exploitation est très

bien tenue.

En conclusion, compte tenu du bilan décennal et compte tenu des effectifs présents sur le site d'élevage exploité par la SCEA SUTEAU et en accord avec la circulaire ministérielle du 11 mai 2010 relative au guide d'appréciation des changements notables, je vous propose de vous prononcer sur le projet d'arrêté préfectoral d'autorisation ci-joint pour 86980 animaux-équivalents volailles.

Un nouveau bilan de fonctionnement devra être réalisé en 2020 en application de l'Arrêté Ministériel du 29 juin 2004.



L'inspecteur des Installations Classées,

Roland FOURNY.

Vu et transmis,

Pour le Directeur Départemental de la Protection des Populations,

J. FADAT.

PLAN DE MASSE - AVANT ET APRES PROJET

SCEA SUTEAU
La Petite Foresterie
44522 MESANGER

Echelle
1 / 700

SITE : La Petite Foresterie
Section YO, commune MESANGER

1 : SAS

2 : bureau et atelier

C1 : Canardier (1000 m²)
14090 places canards de chair
gestion listier => stockage STO1

V1 : Poutailier (1200 m²)
9800 places dindes de chair
gestion furnier => stockage au champ

V2 : Poutailier (1200 m²)
9800 places dindes de chair
gestion furnier => stockage au champ

STO1 : Fosse béton enterrée et découverte
780 m³ utiles

RI : Réserve Incendie

Atelier animaux

Installations de stockage

Zone empierrée

Accès

Déjection et eau usées

Eaux pluviales et rejets traités

Écoulement busé

Gouttières

Puits, forage

Puits, forage
désaffecté

Borne à incendie

haie existante

